

## Cisjordanie et Gaza – Bulletin CICR n° 15 / 2006

Dernier compte rendu des activités du CICR sur le terrain

### ***Situation générale***

Le meurtre de quatre personnes, dont trois enfants âgés entre six et neuf ans, commis le 11 décembre par des hommes armés non identifiés, dans la ville de Gaza, a exacerbé les tensions dans la rue et renforcé l'impression générale de non-respect des lois dans la bande de Gaza. Le 14 décembre, les conditions de sécurité se détérioraient encore.

### Amélioration progressive de l'accès aux soins de santé en Cisjordanie

Le 10 décembre, le personnel sanitaire a suspendu sa grève après que l'Autorité palestinienne eut accepté de payer deux mois d'arriérés de salaire. Plusieurs hôpitaux et dispensaires de soins de santé primaires ont donc rouvert leurs portes.

L'accès aux soins de santé dans les hôpitaux et les dispensaires publics était très limité depuis le 23 août 2006, date à laquelle le personnel s'était mis en grève pour protester contre le non-paiement des salaires depuis six mois. Seuls les cas d'urgence étaient admis. Les personnes démunies, qui n'ont pas les moyens de se faire soigner dans les établissements privés, ont été les plus durement touchées.

### Restrictions frappant les agriculteurs et les pêcheurs

Les points de passage de Sufa (pour les matériaux de construction), de Karni (pour les échanges commerciaux dans les deux sens) et d'Erez (pour les travailleurs internationaux et l'aide humanitaire d'urgence) ont été ouverts.

Dans le centre de la bande de Gaza, l'accès des pêcheurs à la mer a continué d'être limité à huit milles marins, au maximum, de la rive. Dans le sud de la bande de Gaza, la distance maximale était de trois milles marins. La productivité dans l'industrie de la pêche a donc chuté.

À Naplouse et Bethléem, les restrictions de circulation ont été assouplies, la route principale entre Naplouse et le nord de la Cisjordanie ayant été ouverte durant presque toute la semaine dernière. Cependant, le non-respect des lois s'est encore aggravé à Naplouse.

Bien que la récolte des olives ait commencé dans les territoires palestiniens, certains agriculteurs ont eu des difficultés à accéder à leurs terres situées à proximité des colonies israéliennes. Dans le district de Ramallah, l'armée israélienne a empêché les agriculteurs de s'occuper de leurs oliveraies (500 arbres), invoquant les risques d'affrontements entre colons et Palestiniens.

### ***Activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge***

#### Maintien de l'aide dans le secteur de la santé

Le CICR a continué d'approvisionner les centres de gestion du matériel médical en médicaments et en articles à usage unique, notamment à Gaza, pour répondre à la hausse prévue de la demande. Il a également soutenu les activités médicales du Croissant-Rouge palestinien, deuxième fournisseur palestinien de soins de santé dans les territoires.

Depuis le début de la grève dans le secteur de la santé, le CICR a suivi de près la situation dans les hôpitaux chirurgicaux publics de Gaza et de Cisjordanie, qu'il a approvisionnés en médicaments vitaux et en matériel à usage unique pour les aider à fournir des services d'urgence essentiels.

À Massarah, dans le district de Bethléem, le CICR a remis en état six citernes d'eau alimentant 250 personnes. Ce projet a permis d'employer des travailleurs palestiniens pendant 60 jours. L'institution a également distribué des aliments pour animaux à 80 bénéficiaires dans plusieurs villages.

À Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le CICR a poursuivi son programme de visites familiales, permettant à des centaines de Palestiniens de rendre visite à leurs proches incarcérés dans des lieux de détention israéliens.

Le CICR a maintenu ses contacts avec les autorités et divers groupes palestiniens, et renouvelé sans cesse sa demande d'accès au soldat israélien capturé, Gilad Shalit. À travers ces contacts et ses déclarations publiques, l'institution a exhorté les personnes détenant le soldat à le traiter avec humanité, à respecter sa vie et sa dignité, et à l'autoriser à communiquer avec sa famille.

#### ***Depuis le début de 2006, le CICR a***

- visité plus de 9 200 personnes détenues par les autorités israéliennes ou palestiniennes ;
- permis à plus de 210 000 habitants de Gaza, de Cisjordanie et de Jérusalem-Est de rendre visite à des proches détenus dans des prisons israéliennes ;
- transmis plus de 19 000 messages Croix-Rouge (courts messages personnels envoyés à des proches inatteignables en raison du conflit armé) entre des détenus et leurs parents proches ;
- soutenu les services des urgences et autres activités médicales essentielles du Croissant-Rouge palestinien, tout en facilitant, au besoin, la circulation des ambulances de cette Société nationale, en particulier lors des incursions de l'armée israélienne ;
- distribué des bâches goudronnées, des matelas, des couvertures et d'autres articles ménagers de première nécessité, y compris des tentes (lorsque cela était nécessaire), à plus d'un millier de familles dont les maisons avaient été détruites ou endommagées ;
- fourni des générateurs de secours et du carburant, et installé, développé ou réparé des systèmes d'approvisionnement en eau alimentant plus de 134 000 personnes, notamment les personnes victimes des opérations militaires à Gaza ;
- dans la vieille ville d'Hébron, fourni chaque mois des colis de vivres à quelque 1 800 familles, plus particulièrement à celles qui ne pouvaient quitter leur domicile en raison des bouclages (plus de 37 200 colis alimentaires et quelque 5 300 assortiments d'articles d'hygiène ont été distribués jusqu'à présent, et plus de 157 tonnes de farine de blé ont été fournies à 1 250 familles vulnérables) ;
- réalisé des programmes de soutien des moyens d'existence, qui ont permis à 762 ménages de développer de nouvelles activités créatrices de revenus malgré les restrictions de circulation imposées par les bouclages, les colonies ou la barrière de Cisjordanie.

#### **Informations complémentaires :**

Dorothea Krimitsas, CICR Genève, tél. : +41 22 730 25 90 ou +41 79 251 93 18  
Marcin Monko, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 50  
Bana Sayeh, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 48